 Service d’urbanisme et d’environnement

259, rue L’Annonciation Sud

Rivière-Rouge QC J0T 1T0

Téléphone : 819 275-3202

urbanisme@riviere-rouge.ca

**À L’USAGE DE LA VILLE**

Type de demande[[1]](#endnote-1) N°

**DEMANDE AU PIIA-03**

**SOMMETS ET VERSANTS DE MONTAGNE**  Matricule

reçu le



Présentation au CCUE :

Présentée au conseil le :



***Cette demande affecte la disposition règlementaire suivante :***

Règlements et articles :



Usage destiné :



**Tout projet de construction ou modification d’un immeuble incluant les travaux d’aménagement situés en tout ou en partie à une altitude égale ou supérieure à 370 mètres et situés dans les zones concernées par le PIIA-03 doit, préalablement aux travaux, être approuvé par le conseil municipal.**

**But visé : Assurer la protection et la mise en valeur des sommets et versants de montagnes en orientant la forme et l’aménagement des terrains, le tracé des rues, l’implantation et l’intégration architecturale des bâtiments de façon à minimiser l’impact sur le milieu naturel.**

***Documents à fournir avec la demande (Subdivision)***

Le nom, prénom et adresse du ou des professionnels ayant travaillé(s) à la préparation des plans et documents;

L’identification cadastrale du ou des terrains, les dimensions et les superficies;

La date, le titre, le nord astronomique et l’échelle des plans;

Les caractéristiques naturelles du terrain (cours d’eau, marécage, roc de surface, espace boisé, zones d’inondation, etc.) s’il y a lieu (réalisé par un arpenteur-géomètre);

Le paiement de la demande (20.00$).

***Documents à fournir avec la demande (Nouvelle construction)***

|  |
| --- |
| Le nom, prénom et adresse du ou des professionnels ayant travaillé(s) à la préparation des plans et documents;  Les caractéristiques naturelles du terrain (cours d’eau, marécage, roc de surface, espace boisé, zones d’inondation, etc.), s’il y a lieu (réalisé par un arpenteur-géomètre);  Le plan de morcellement ou d’implantation d’une nouvelle construction comprenant le profil du ou des artères routières assujetties par le PIIA (réalisé par un arpenteur-géomètre);  L’état actuel du terrain et l’aménagement qui en est projeté;  Une esquisse architecturale de tout bâtiment projeté;  Des photographies illustrant la relation entre les bâtiments projetés et ceux avoisinants;  L’échantillon des matériaux de revêtement utilisés, les principales caractéristiques ainsi que les couleurs, dans le cas d’un bâtiment projeté ou d’un bâtiment dont on modifie le revêtement extérieur;  Un plan indiquant la position de tout arbre mature qui doit être abattu ainsi qu’un projet de remplacement montrant l’emplacement proposé;  L’échéancier de réalisation des travaux projetés;  Le paiement de la demande (20.00$). |

***Documents à fournir avec la demande (Modification d’une construction existante)***

|  |
| --- |
| Le nom, prénom et adresse du ou des professionnels ayant travaillé(s) à la préparation des plans et documents;  Les caractéristiques naturelles du terrain (cours d’eau, marécage, roc de surface, espace boisé, zones d’inondation, etc.), s’il y a lieu;  L’état actuel du terrain et l’aménagement qui en est projeté;  Une esquisse architecturale de tout bâtiment projeté ou une photographie du bâtiment existant selon le cas;  Des photographies illustrant la relation entre les bâtiments projetés et ceux avoisinants;  L’échantillon des matériaux de revêtement utilisés, les principales caractéristiques ainsi que les couleurs, dans le cas d’un bâtiment projeté ou d’un bâtiment dont on modifie le revêtement extérieur;  Un plan indiquant la position de tout arbre mature qui doit être abattu ainsi qu’un projet de remplacement de cet arbre montrant l’emplacement proposé de l’arbre le remplaçant;  L’échéancier de réalisation des travaux projetés;  Le paiement de la demande (20.00$). |

***Emplacement des travaux***

Adresse :  **OU** Cadastre : 

***Identification***

Propriétaire Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :  Nom : 

Adresse postale :  Adresse postale : 

Ville :  Ville : 

Code postal :  Code postal: 

Téléphone :  Téléphone: 

Téléphone :  Téléphone : 

Courriel :  Courriel : 

***Description des travaux***

|  |
| --- |
|  |

**Veuillez prendre note que le fait de compléter cette demande ne vous autorise pas à débuter les travaux. Vous devez attendre l’émission du permis ou du certificat d’autorisation avant de débuter les travaux. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procèdera à l’étude de la demande que lorsqu’elle aura TOUS les documents en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d’éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.**

**Les demandes assujetties au PIIA doivent dans un premier temps être étudiées par le comité consultatif en urbanisme et environnement (CCUE) qui recommandera au conseil municipal son approbation ou son rejet. À la suite de la recommandation du comité, le conseil, par résolution, approuve les plans, s'il les juge conformes au présent règlement, ou les désapprouve dans le cas contraire. Le délai de traitement des demandes assujetties au PIIA dépend des dates fixées à l’avance pour les réunions du CCUE et du conseil municipal.**

**Merci de votre collaboration!**

***Signature du demandeur : *** ***Date :*** 

1. Version mise à jour, avril 2021. [↑](#endnote-ref-1)